



PB-PP|B-00000
BELGIE(N)-BELGIQUE
N° D'AGRÉEMENT : P912287

Maison de la *Laïcité* Morlanwelz

Le Courrier Laïque
N°169 décembre 2018

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE À 12H30

Repas d'entre les Fêtes

RÉSERVATION DÈS MAINTENANT

Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



Dans ce numéro

2018 : dernière ligne droite	P.3
Parrainage laïque	P.5
Nos activités de janvier 2019	P.6
Jeudi 13 décembre à 19h30 : ciné-débat « Petit paysan »	P.6
L'art comme élément de liberté dans les camps nazis	P.8
Lundis 10 et 17 décembre : atelier d'aquarelle	P.8
Lundi 10 décembre à 18h : Le respect dans la rue	P.9
25 décembre : repas de l'ASBL Morlanwelz Actions Solidaires	P.10
Jeudis 6 et 20 décembre : Atelier d'art floral	P.10
L'immigration : entre fantasmes et réalités	P.11
Les cours de religion ne seront jamais des cours neutres et généraux !	P.12
16 ^{ème} soirée jazz du 16 novembre : de nouvelles découvertes	P.14
Citoyenneté sexuelle et émancipation	P.14
Dimanche 16 décembre à 12h30 : Repas de FêteS	P.16

Accueil – Sophie Bultot 064/44 23 26

Mail : laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

Contact précédent Yvan Nicaise : 0478/392796

Mail : yvnicaise41@gmail.com

Cotisation 2019

La cotisation annuelle reste fixée à **12 €** par membre.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque »

Vous pouvez la renouveler par versement au
compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de la Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2019

(Mentionner les noms si plusieurs cotisations)

**Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
et notre présence laïque dans notre entité.**

Dimanche 16 décembre à 12h30

Repas d'entre le FêteS

Soyez nombreux à partager cette dernière activité de 2018

Le bénéfice dégagé nous permettra de terminer divers travaux de
peinture et de remplacer notre copieur qui accède à la retraite après
10 ans de beaux et indispensables services.

Menu et prix en page 16

2018 : dernière ligne droite



Nous voilà quasi à la veille d'une nouvelle année.

Rien d'extraordinaire me direz-vous.

C'est simplement le rythme des années avec leurs bons moments et les autres.

Mais c'est déjà, pour le conseil d'administration de notre - de votre - Maison de la Laïcité de Morlanwelz la préparation de l'année 2019.

Si notre assemblée générale annuelle ne peut se dérouler début 2019, car, notamment, le rapport d'activités et les comptes ne sauraient être prêts avant la fin d'une année, nous pouvons néanmoins évoquer l'année qui se termine et en tirer un premier bilan.

2018 fut l'occasion de fêter, le 25 mars, les 20 ans de l'inauguration de nos locaux et de se souvenir de toutes les étapes qui, partant d'un projet qui paraissait difficile à concrétiser et grâce à l'opiniâtreté des conseils d'administration successifs, nous permettent de disposer d'une maison attrayante capable d'accueillir de nombreuses activités correspondant à nos objectifs.

2018 fut aussi l'organisation d'un nombre important de réunions conviviales, de conférences et animations diverses, de repas mensuels : nos fameux repas et après-midi « Les lundis du Préau » et les repas de dimanche, un ciné-débat, des représentations théâtrales, des rencontres amicales avec d'autres Maisons de la Laïcité - Colfontaine cette année – des ateliers d'aquarelle et d'art floral, un atelier d'informatique de base, sans oublier notre traditionnelle soumonce générale en musique.

Ce premier bilan 2018 est la concrétisation de notre volonté de faire de notre maison un lieu de rencontres citoyennes qui tient à démontrer ce que sont les objectifs d'une Maison de la Laïcité dans la cité : un lieu de liberté d'expression dont la ligne directrice puise sa raison d'être dans les mots émancipation, liberté de pensée, solidarité, tolérance, démocratie.

Atteint-on pour autant ces objectifs ?

Pas autant que nous l'espérons.

Malgré l'ouverture proclamée de notre maison à toute personne, quelles que soient ses opinions philosophiques ou religieuses, malgré que nous offrons un lieu convivial à toute personne souhaitant rencontrer, échanger son vécu ou rompre parfois une certaine solitude, malgré que nos activités sont toujours proposées à un prix démocratique, il semble que ces objectifs ne semblent pas toujours compris.

Pourtant, nous savons que de nombreux membres nous aident à expliquer que la laïcité n'est pas, comme certains semblent la voir, un mouvement antireligieux dont les activités seraient réservées aux agnostiques ou aux athées. Nous sommes, comme les 70 Maisons francophones de la Laïcité, dont 21 dans le Hainaut, reconnus en Education permanente par la Communauté française et la Province du Hainaut.

Toutes nos activités sont publiques et peuvent être consultées sur notre site internet, sur Facebook ou dans le journal communal d'information « Morlanwelz.be/info ».

De nombreux commerçants de notre entité acceptent de placer nos affiches annonçant nos activités, ce qui est une reconnaissance de notre notoriété.

Quelles sont nos attentes ?

Elles sont simples : être un des acteurs de la vie en société où le brassage des opinions, des cultures, des générations, enrichi par la connaissance de l'autre, la compréhension de nos différences, donne ou redonne le plaisir de l'échange, de la solidarité, hors du repli sur soi, de l'individualisme, voire de la solitude. Cela signifie aussi que notre Maison de la Laïcité souhaite et veut s'intégrer dans les actions collectives et de solidarité.

C'est la raison pour laquelle elle met ses locaux gratuitement à disposition pour les collectes de sang de la Croix-Rouge, organisées par la section locale.

Elle participe à l'asbl « Morlanwelz, actions solidaires » qui organise, dans nos locaux, un repas le jour de Noël à l'intention de familles en difficultés sociales, habitant dans l'entité de Morlanwelz.

Néanmoins, il faut constater que, comme d'autres associations, la participation des membres et sympathisants n'est pas en augmentation, malgré que le nombre de nos membres se maintient. L'implication diminue avec la disparition des aînés.

Phénomène de société diront certains, loisirs d'abord, engagement après diront d'autres, vie stressante liée aux contraintes professionnelles ajouteront certains, cocooning, civilisation TV-réseaux sociaux entend-on, familles monoparentales en hausse, manque d'éducation à l'attention aux autres et à ce qui se passe dans notre société...

Il faut pourtant s'interroger sur la pérennité des lieux de rencontres et des types de relation et de réflexions collectives qui en font la richesse.

De plus en plus d'essayistes, de pédagogues, de sociologues, de philosophes, voire d'économistes manifestent leurs inquiétudes face à une civilisation, occidentale notamment, dont le fonctionnement démocratique se déroule avec une implication citoyenne qui se cherche.

Pourtant, les enjeux autant économiques, politiques, écologiques qu'environnementaux demandent une implication indispensable du citoyen et la



laïcité a un rôle à jouer, car les valeurs que nous défendons visent à développer un monde de solidarité, de plus d'égalité et de justice. Nous espérons que nos membres auront de plus en plus à cœur de **participer à nos moments de réflexion et de convivialité qui renforceront la place de la laïcité dans la cité.**

C'est le **souhait de fin d'année 2018 mais aussi de 2019** que nous préparons activement.

Yvan Nicaise
Président

Parrainage laïque



Le 21 octobre dernier, nous avons eu le plaisir d'organiser, en collaboration avec les parents, le parrainage du Noah Bouillon né le 4 octobre 2017.

Noah est le fils de Monsieur Jonathan Bouillon et de Madame Ornella Carru.

Le parrain et la marraine sont Monsieur Steve Carru et Madame Loredana Carru. Nos vœux de bonheur accompagnent Noah tout au long de sa vie que nous souhaitons

empreinte de justice, de fraternité et de liberté.

La Commune de Morlanwelz, la Province de Hainaut, le CAL-Picardie Laïque, la Communauté Française, soit ponctuellement, soit financièrement, soit en aide-services, nous subsidient partiellement pour réaliser nos activités et gérer nos locaux.

Les cotisations des membres et les activités payantes que nous organisons nous permettent de disposer des sommes qui assurent l'équilibre notre budget.

Les activités que nous organisons sont ouvertes à tous.

Nous vous accueillons dans une ambiance conviviale.

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise
Couverture : Bertrand Aquila (Fédération des Maisons de la Laïcité)



CINÉ-DÉBAT

le cinéma des résistances

Jeudi 13 décembre 2018 à 19 heures 30

PETIT PAYSAN

un film de Hubert Charuel

(USA, Grande-Bretagne 2017)

Trois César en 2018 : meilleur premier film, meilleur acteur, meilleure actrice dans un second rôle.

Pierre, la trentaine, est éleveur de vaches laitières. Sa vie s'organise autour de sa ferme, sa sœur vétérinaire et ses parents dont il a repris l'exploitation. Alors que les premiers cas d'une épidémie se déclarent en France, Pierre découvre que l'une de ses bêtes pourrait être infectée. Il ne peut se résoudre à perdre ses vaches. Il n'a rien d'autre et ira jusqu'au bout pour les sauver.

Le film dépeint avec finesse la détresse du jeune agriculteur, tout en y amenant un suspense et une émotion qui le rendent palpitant et bouleversant. Un film qui se veut réaliste un peu comme un hommage au monde paysan souvent incompris et délaissé. Divers aspects y sont évoqués : l'absence de vie sociale, le métier dur et éprouvant, la vie amoureuse, la transmission de l'exploitation, la maladie des vaches, etc...

C'est aussi un film qui nous interroge sur nos modes de consommation : souhaitons-nous confier le contenu de nos assiettes à des multinationales guidées par le seul souci du profit immédiat ?

A ce drame social, le réalisateur a ajouté des éléments de thriller psychologique sans oublier un soupçon d'humour bien placé.

P.A.F. : 4 € - Article 27

Une organisation de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
Avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - Secteur Education
permanente et Jeunesse.

Informations : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 064/44.59.40

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

VOITURAGE gratuit pour les habitants de Morlanwelz : inscription deux jours
avant la projection au 064/44.23.26.



L'art comme élément de liberté dans les camps nazis

Lors de notre « Lundi du Préau » du 15 octobre dernier, Dominique Patte tenait à partager avec nous l'histoire de prisonnier(e)s ayant eu le courage de témoigner par des créations artistiques dans les camps de déportés. Le dessin y est apparu comme la forme de résistance pacifiste la plus répandue. Le risque était grand, pourtant ils ont bravé l'interdit. En plus de courage, il fallait faire preuve d'ingéniosité pour trouver du matériel, ne pas se faire repérer et conserver ses croquis jusqu'à la libération. Du papier toilette ou une boîte d'allumettes comme support, du jus de tabac chiqué ou un morceau de charbon de bois en guise de crayon : toutes les astuces étaient bonnes pour un court moment d'évasion. A travers les scènes de la vie quotidienne qui sont dépeintes, les artistes amateurs affirment leur liberté. Poèmes, chants, opérettes : les créations sont multiples à Buchenwald, Terezin, Ravensbrück... Toutes permettent de prendre de la distance, de lutter contre la terreur, de garder espoir. Souvent même, elles remontent le moral des camarades. Au-delà des témoignages uniques que représentent ces œuvres clandestines, elles sont la preuve que « de l'horreur naît parfois la beauté », elles sont des traces inestimables du combat mené par ces hommes et ces femmes pour survivre et rester libres et dignes.



Dessin de Pierre Mania

Sophie Bultot

Lundis 10 et 17 décembre : atelier d'aquarelle



Forts de l'appréciation que nos aquarelles ont reçue lors du concours artistique organisé par l'espace muséal de Carnières, les participants à notre atelier continuent à peindre avec plaisir et qualité. Chacun reçoit les conseils lui permettant de se réaliser à travers la peinture. Rappelons que l'atelier se déroule de 14 à 16h30. La participation reste fixée à 5 € par séance, papier et café compris et la petite friandise-surprise. Prochains ateliers : 7 et 28 janvier.

Anne-Marie André



Lundi 10 décembre de 18h à 20h.
Conférence-débat
Le respect dans la rue

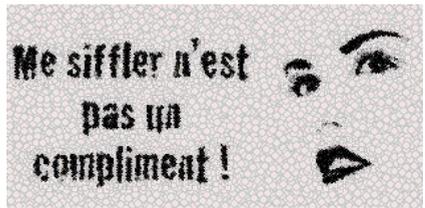


Organisée par les Femmes Prévoyantes Socialistes du Centre-Soignies
En collaboration avec la Maison de la Laïcité

Remarques gênantes, sifflements, insultes, voire violences physiques...
Tous les jours, les femmes, peu importe leur âge ou leur physique, sont confrontées au harcèlement sexuel dans la rue.
Partout dans le monde, de plus en plus d'entre elles dénoncent ces agressions sexistes quotidiennes.

Le harcèlement de rue, ce n'est pas la drague.

La drague est une forme de séduction afin de charmer, qui aboutira peut-être à un échange sympathique partagé entre deux personnes, qui pourra éventuellement se poursuivre de commun accord.



Le harcèlement de rue naît d'une situation où son auteur insiste par des propos ou des gestes déplacés pour aboutir à une relation non désirée malgré le refus clair de la personne abordée.
L'appellation « harcèlement de rue » couvre, par extension, tout espace public, y compris dans la sphère professionnelle.

La troupe de théâtre des FPS les « Sans poids ni loi » a décidé d'aborder cette thématique dans le cadre d'une pièce en préparation.
Pour faire suite à cette initiative, la conférence-débat du 10 décembre se veut un espace de dialogue ayant pour réflexion, le harcèlement de rue.

Intervenante : Deborah Barbarossa (animatrice socio-culturelle FPS)

Témoignages - réflexions – rencontre - échanges
Entrée gratuite

Yvan Nicaise



25 décembre à 12 h 30 Repas de l'ASBL Morlanwelz Actions Solidaires

Parce que tout le monde a droit à un cadeau à Noël, à un repas convivial, l'ASBL « Morlanwelz, Actions Solidaires » en partenariat avec la Croix-Rouge, le CPAS et la Maison de la Laïcité de Morlanwelz, organise, cette année encore, cette action.

L'idée est d'offrir, outre un repas partagé avec les personnes qui le souhaitent, une boîte contenant des denrées alimentaires non périssables et des jouets durant ce repas aux personnes démunies. Ce repas se déroulera le 25 décembre à 12h dans les locaux de notre Maison de la Laïcité qui met son infrastructure gracieusement à disposition.

Comment annoncer votre participation ? avant le 21 décembre 2018 obligatoirement :

Par mail : morlanwelz.actions.solidaires@gmail.com ou

Par téléphone au 064 44 23 26 de la Maison de la Laïcité qui transmettra à l'ASBL.

Prix : les participants sont considérés comme parrains et marraines de cette initiative. Le jour du repas, chacun déposera la somme qu'il estime apporter à cette action de solidarité.

Si vous souhaitez faire un don

Vous pouvez faire un versement sur le compte de cette ASBL :

BE52 7512 0832 4516 (Noël Solidaire en communication)

Remarque : la Maison de la Laïcité ne retire aucun bénéfice de cette action.

Yvan Nicaise

Jeudis 6 et 20 décembre : atelier d'art floral



Les fêtes de fin d'année sont propices à la décoration des tables de fêtes ou d'un lieu particulier de la maison fait partie des plaisirs du foyer.

A nouveau, l'imagination et la créativité seront présentes chez nos participantes.

Ces activités se déroulent de 10 à 12 heures ou de 13 à 15 heures selon le groupe.

Participation : 16 € fleurs et café compris.

N'oubliez pas de signaler votre absence deux jours avant chaque séance au 064/44 23 26 ni d'y apporter votre petit matériel.

Prochain atelier : 24 janvier.

Marie- Christine Cuchet

L'immigration Entre fantasmes et réalités



Le 15 octobre dernier, nous avons eu l'honneur d'accueillir Thomas Lacroix pour une rencontre-débat sur la liberté de circulation. Notre conférencier a d'emblée pointé du doigt le mythe de l'invasion qui s'est répandu depuis une trentaine d'années. Pour augmenter leur

popularité et gagner des votes, certains hommes politiques ou partis n'hésitent plus à brandir la carte de l'immigration. Et c'est ce fantasme, alimenté entre autres par les médias, qui a engendré les politiques migratoires que l'on connaît aujourd'hui. En d'autres mots, nous ne sommes pas confrontés à une crise migratoire mais à une crise des institutions européennes. Une coordination des flux migratoires est indispensable, y compris à l'échelle internationale.

Par essence, l'être humain s'est toujours déplacé et l'immigration est une question ancestrale. Les tests génétiques en attestent d'ailleurs, notre histoire familiale est faite de mixité et de rencontres. Stéphane Mansy (Centre d'Action Laïque) en a profité pour souligner que le croisement des populations est même nécessaire : d'une part pour la longévité et l'immunité auxquelles il contribue, d'autre part pour contrer la baisse de la natalité et le déclin démographique.



Après cette remise en contexte, Thomas Lacroix a souhaité terminer son exposé sur une note positive. Un peu partout dans le monde, des collectifs et plateformes de solidarité ne cessent de se multiplier et à l'heure actuelle, les villes constituent un creuset d'innovation beaucoup plus efficace. Prenons l'exemple de Gand qui tente de développer des liens avec la population immigrée via des projets spécifiques comme la mise en place d'un conseil consultatif.

Ce débat est loin d'être clos et demande toute la vigilance des citoyens pour qui les notions de démocratie et de solidarité guident l'évolution de nos sociétés.

Sophie Bultot

Les cours de religion ne seront jamais des cours neutres et généraux !

Décrets de mise en œuvre du Pacte pour un enseignement d'excellence

Le CEDEP* s'oppose à toute réforme qui impliquerait:

une labellisation par le gouvernement des référentiels et programmes de religion;
l'intégration des inspecteurs de religion à l'inspection générale;
l'intégration des contenus des cours de religion aux savoirs et compétences requis dans le futur tronc commun.

Dans le même temps, le CEDEP réaffirme son soutien à la mise en œuvre d'un cours de deux heures de philosophie et de citoyenneté pour tous et toutes, cours général au même titre que l'histoire, les mathématiques ou les sciences, donné par des enseignant.e.s formé.e.s à ce champ disciplinaire par les Hautes Écoles et Universités, inspecté par un corps d'inspecteurs neutres et indépendants de toute autorité-chef de culte et de toute approche dogmatique.

Dans le contexte de la mise en œuvre du Pacte pour un Enseignement d'Excellence, une série de projets de décret en discussion témoignent aujourd'hui d'une volonté politique de faire des cours de religion des cours comme les autres, alors qu'ils dépendent légalement et pédagogiquement (selon la loi du « Pacte scolaire ») des différentes autorités de culte.

Parmi ces textes, un projet de décret de réforme de l'inspection prévoit d'intégrer l'ensemble des inspecteurs des religions (catholique, islamique, protestante, orthodoxe et israélite) dans le futur corps d'inspection générale. Ces inspecteurs de religion auraient alors des missions identiques à celles de leurs collègues des cours généraux (français, histoire, mathématiques...).

N'est-ce pas étonnant de voir confier des futures missions d'audit de nos écoles officielles et neutres à des inspecteurs qui ont un lien direct avec les autorités du culte ?

Afin de permettre à ces inspecteurs de religion d'exercer leur fonction, dans tous les réseaux, ce projet du gouvernement prévoit, par un curieux raisonnement, une labellisation des contenus des cours de religion. Il s'agirait d'une procédure d'agrément des référentiels de religion par la Commission de pilotage de l'enseignement, en présence des représentants de l'autorité du culte, et le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Mais comment cette Commission de pilotage ou le gouvernement pourrait-il valider des contenus à caractère religieux ?

L'avis du Conseil d'État (n°27.641/2), sollicité en 1998 sur une question similaire dans l'enseignement germanophone est très clair : cela irait à l'encontre de l'autonomie des cultes. À l'époque, un projet de décret prévoyait que les programmes de religion ne pouvaient être en contradiction flagrante avec le projet social de l'école. Précisément, le Conseil d'État avait rejeté cette formulation, en rappelant que c'était à « l'organe ecclésiastique compétent de préciser ce que doit être le contenu religieux d'une confession bien déterminée ».

Plus récemment, en 2012, la ministre de l'Enseignement obligatoire, Marie-Dominique Simonet, abonde dans le sens du Conseil d'État. Elle affirme qu'on ne peut pas demander aux cultes de rédiger des référentiels, ce qui impliquerait, selon le décret « Missions », un agrément par le parlement et le gouvernement. Or, affirme alors la ministre, c'est contraire au Pacte scolaire et non conforme au principe de séparation des autorités publiques et religieuses (PCF, CRIC n° 50-Educ. 9, 17 janvier 2012).

Comment se fait-il alors qu'en 2018 cette même procédure de labellisation soit à nouveau envisagée ?

Un autre projet de décret relatif au pilotage des établissements scolaires est actuellement sur la table. Il vient pourtant renforcer cette orientation. Ce texte prévoit que la Commission de pilotage de l'enseignement vérifie la conformité des référentiels de cours de religion aux principes généraux en matière d'égalité et de non-discrimination de notre Constitution. Enfin, imposer les cours de religion dans le futur tronc commun, et dans le champ disciplinaire « citoyenneté et formation humaine et sociale » contribue encore à cette confusion des genres, comme si les cours de religion étaient des cours généraux.

Plus contraignant encore, cette intégration n'irait-elle pas aussi à l'encontre de la mise en place d'un cours de philosophie et de citoyenneté de deux heures pour tous, projet pourtant soutenu par la quasi-unanimité des partis francophones ?

*Le CEDEP : Centre d'Etude et de Défense de l'Enseignement Public

Extrait du site <http://www.coursdereligion.be>

Refuser le réductionnisme matérialiste et ouvrir aux valeurs chrétiennes

La condition de réussite pédagogique de ce deuxième point est fondée sur l'ouverture d'esprit réelle de l'enseignant. Sa réelle volonté de rentrer, lui aussi, dans un dialogue interconvictionnel. **Comment puis-je demander aux élèves de prendre en compte le message de l'évangile, si c'est après avoir dénigré leurs propres valeurs et celles de leurs parents ?**

Dans ce dialogue, l'enseignant devient l'occasion pour les enfants de découvrir l'originalité du christianisme, l'appel radical de l'évangile. La priorité aux plus faibles, la dimension oblatrice de la vie, l'accueil de la grâce et l'espérance sont autant de **valeurs chrétiennes qui peuvent et doivent remettre en question les autres convictions actuelles**. Les compétences liées à la lecture de la Bible et à la découverte des rites et symboles chrétiens sont au service de cet objectif.

Aussi, face à une lecture matérialiste consumériste de la vie qui réduit l'homme à un animal jouissif, le cours de religion est l'occasion d'interpeller les élèves sur les dimensions symbolique, sociale, spirituelle et solidaire de la vie. Apprendre à retrouver ou à donner du sens à nos gestes humains devient une urgence pour les jeunes d'aujourd'hui. De même, il nous faut refuser le déterminisme et critiquer les constructivismes radicaux.



16^{ème} soirée jazz du 16 novembre

Redécouvrir la Soul Music Jazz dans de nouvelles compositions fut un réel plaisir. C'est ce que le « Mainil Romain quintet » nous a offert grâce à des musiciens remarquables qui se donnent sans compter pour nous faire partager des moments musicaux exceptionnels.

Il faut avoir été présent à cette soirée du 16 novembre pour l'apprécier, car au-delà de l'écoute, c'est le jeu entre musiciens, la complicité amicale, le plaisir de se surpasser pour soulever les applaudissements mérités qui restera dans nos oreilles et notre mémoire.

Vincent Romain, Olivier Poumay, Maxime Moyaerts, Antoine Cirri et Michel Mainil forment un ensemble d'une complémentarité rarement rencontrée.

C'est un public conquis qui nous promet de répondre présent à la 17^{ème} soirée que nous préparons déjà pour 2019.

Yvan Nicaise

La généralisation de l'éducation sexuelle, dite EVRAS en Fédération Wallonie-Bruxelles (pour éducation à la vie relationnelle affective et sexuelle) est une revendication historique du Centre d'Action Laïque.

Diverses actions ont été menées par le CAL depuis de nombreuses années dans un environnement institutionnel figé, marqué enfin en juin 2012 par l'inscription de

**Citoyenneté
sexuelle
et
émancipation**

l'EVRAS dans les missions de l'école. Cette inscription a été suivie en 2013 par la signature d'un protocole d'accord par les (nombreux) ministres compétents. Mais le décret missions ne définit pas l'EVRAS et le Protocole d'accord n'est nullement contraignant. Bref, les écoles, les centres PMS¹ et les centres PSE² doivent faire de l'EVRAS, de préférence avec certains acteurs, soit les centres de plannings familiaux, mais en restant totalement libres d'en définir l'ampleur et les contenus.

En 2018, un bref coup d'œil à la cartographie EVRAS sur le site evras.be suffit pour comprendre que nous sommes loin, très loin de la généralisation. Les états des lieux du SIPES-ULB³ vont dans le même sens.

Alors quels sont les blocages?



Législatifs: le décret « Missions » ne définit pas l'EVRAS et ne garantit pas un cadre contraignant, sans compter qu'il n'y a pas d'agrément des opérateurs d'animation EVRAS (en dehors du label « secteur jeunesse » attribué dans le cadre d'appels à projets).

Matériels: les CPMS, CPSE, plannings familiaux et autres associations compétentes ne peuvent suivre les demandes.

Idéologiques: certaines directions d'écoles bloquent l'accès à une véritable EVRAS et/ou font appel à des associations non qualifiées, d'inspiration chrétienne des plus conservatrices, diffusant des contre-vérités sur la contraception, l'avortement, la masturbation ou encore l'homosexualité.

En 2018, les freins, résistances et oppositions à une éducation sexuelle à l'école restent puissants.

L'objectif de cette campagne du Centre d'Action Laïque est de sensibiliser la société civile à l'importance de garantir un accès équitable et égalitaire à une éducation sexuelle pour les jeunes. Les enjeux sont non seulement liés à la santé, mais surtout à l'émancipation, à l'égalité de genre et à l'exercice de la citoyenneté de chacune et chacun.

Si nous ne sommes pas attentifs à ces questions, les plus jeunes, à la suite de leurs aînés, risquent encore et encore d'être soumis aux discours les plus rétrogrades en matière de sexualité.

Source : Centre d'Action Laïque

¹ Centre –Psycho-Médico-social

² Centre Permanent Environnement Santé

³ Service d'Information Promotion Education Santé

Dimanche 16 décembre à 12h30 « Repas d'entre les FêteS »

Ce repas clôture une année d'activités et de convivialité bien chargée.

Les bénéfices dégagés lors de nos repas ou de certaines activités nous permettent d'atteindre un budget de fonctionnement que les seuls subsides institutionnels ne couvrent pas. L'an dernier, ils nous ont permis de rénover notre salle Robert Joly qui demandait un sérieux coup de peinture.

Cette année, ils devraient nous permettre de terminer la peinture de plusieurs portes anti-feu dont l'installation est justifiée par les exigences de sécurité mais aussi de remplacer notre photocopieuse qui termine sa longue carrière de beaux et indispensables services.

Menu

Apéritif et mise en bouche (offert)

Ravioles de homard
Sauce « préférée »

Filet de faisan flambé
Sauce parfumée au citron
Salade mixte et tomate grillée
Croquettes

Promenade fromagère

Dessert d'entre les FêteS

Café



Participation : 28 € (moins de 12 ans : 14 €)

Et toujours nos vins et boissons à prix modérés.

Réservation par téléphone au 064/ 44 23 26 pour le **mardi 11 décembre** au plus tard **et** confirmée par paiement en nos locaux ou par virement au compte n° BE76 0682 1971 1895

De l'ASBL Maison de la Laïcité – Morlanwelz.

Mentionner " repas de fêtes - noms et nombre de personnes".